

Gérer la relation de travail et l'adaptation de l'activité de l'entreprise

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir et maintenir des connaissances juridiques et pratiques nécessaires à la gestion des Ressources Humaines
- Savoir identifier les mesures sociales à mettre en œuvre et les situations à risques ; savoir réagir en cas de mise en jeu des obligations et de la responsabilité sociale de l'entreprise
- Mettre à jour les connaissances à partir de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle ; identifier les opportunités et adapter les pratiques sociales au sein de l'entreprise

ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE FORMATION

- Journée consacrée à l'étude des obligations de l'employeur et du salarié tout au long de la relation contractuelle
- Rappel des règles de droit puis mise en application pratique
- Mise en perspective avec l'actualité jurisprudentielle

■ ■ ■ L'arrivée du salarié dans l'entreprise

Le recrutement et les formalités préalables à l'embauche

L'embauche d'un salarié étranger

La rédaction du contrat de travail (à durée déterminée ou indéterminée)

L'accueil du salarié nouvellement embauché dans l'entreprise

La période d'essai

■ ■ ■ La rupture du contrat de travail du salarié : Comment anticiper et maîtriser son risque

Les sanctions disciplinaires

Respecter la procédure de licenciement pour motif personnel

Faire attention à la prescription des faits fautifs

Choisir son motif de licenciement (perte de permis de conduire, faits relevant de la vie personnelle du salarié, absences prolongées etc.)

Faire attention aux salariés protégés

Se ménager la preuve des faits reprochés

Eviter le contentieux : la transaction

■ ■ ■ Le maintien du salarié dans l'entreprise : Les leviers de motivation

La fixation du salaire de base

Les primes (assiduité, non-accident, qualité)

L'épargne salariale : intéressement, participation, plan d'épargne retraite

L'adaptation et la formation professionnelle du salarié

■ ■ ■ FOCUS : Reprise de l'activité post COVID-19 : où en êtes-vous ?

Rappel des règles sanitaires applicables en entreprise

Les leviers d'adaptation de l'activité :

- l'activité partielle (réforme annoncée au 1^{er} novembre),
- l'activité partielle individualisée,
- l'activité réduite pour maintien en emploi,
- l'accord de performance collective

La mise à disposition

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

■ ■ ■ Revue d'actualité législative et jurisprudentielle

HORAIRES

De 9h à 17h30

LIEUX ET DATES

05/11/2020 à AMIENS
17/11/2020 à TOULOUSE
26/11/2020 à DIJON
01/12/2020 à RENNES
08/12/2020 à AVIGNON

COÛT DE LA FORMATION (REPAS COMPRIS)

400 € HT pour les adhérents FNAP
450 € HT pour les non-adhérents

payables lors de l'établissement de la convention de formation

CONTACT STAGIAIRES

Frédéric BLAISE
4, place Saint Nicolas METZ
Tél. 03 83 27 21 35
Mail : f.blaise@acd.fr

*Organisme enregistré sous
le numéro 41.54.02235.54
Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'état.*

PUBLICS VISÉS

Collaborateurs de la fonction RH
(assistant/responsable RH et paye,
DRH, juristes...), **dirigeant, DAF**

PRÉ-REQUIS

**Pratique de la fonction
RH/social/payé**

NOMBRE D'INSCRITS PAR SEANCE
Groupe limité à 15 inscrits

LES FORMATEURS

Frédéric BLAISE
Avocat au Barreau de METZ
Spécialiste en Droit du Travail

Alice MARCHAL
Avocat au Barreau de METZ
Département Droit social

MOYENS PÉDAGOGIQUES / MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- La formation est assurée par des avocats et des juristes ayant la pratique du droit du travail et la connaissance des réalités de l'entreprise ; elle donne lieu à la remise d'un support pédagogique.
- Elle est illustrée par des exemples pratiques, tirés de l'expérience professionnelle du formateur.
- L'évaluation de la formation et des acquis de la formation est réalisée en fin de journée.
- Une attestation individuelle de suivi de la formation est remise au terme de la formation.

BULLETIN DE PARTICIPATION

FORMATION DROIT DU TRAVAIL

Société :

Adresse :

Signataire de la convention de formation et qualité :

Personne chargée des relations avec l'organisme et les stagiaires (si différente) :

Téléphone et Mail :

Nom et fonction des Participants :

À renvoyer par voie postale
à l'adresse du lieu de la formation
ou par mail à : f.blaise@acd.fr

À la réception de votre bulletin de participation, une convention de formation vous sera adressée.

AUDIT CONSEIL DEFENSE

Société d'Avocats
SELAFA au capital de 500 000 €
R.C.S. Nancy D 759 800 816
N° TVA FR 42.759.800.816
N° SIRET 759.800.816.00.143

NANCY
165, bd d'Haussonville
54000 Nancy
(Barreau de Nancy)
Tél. : 03 83 27 21 35

PARIS
55, bld Sébastopol
75001 PARIS
(Barreau de Paris)
Tél. : 01 42 67 79 78

ÉPINAL
7, rue Roland Thiéry
88000 Épinal
(Barreau d'Épinal)
Tél. : 03 29 81 89 89

METZ
4, place Saint Nicolas
57000 METZ
(Barreau de Metz)
Tél. : 03 87 74 24 54